

Non titulaires

À photocopier et diffuser à tous les personnels non titulaires de l'établissement. Merci !

Éditorial

Le 29 août 2016, le Ministère publiait un **décret actant enfin des améliorations concrètes dans les conditions d'emploi et de rémunération des personnels non titulaires**. Ces avancées n'arrivaient pas par hasard. Elles sont le résultat de négociations imposées par les organisations syndicales, au cours desquelles le **SNES-FSU a pesé de tout son poids pour obtenir des améliorations significatives pour les non titulaires**.

Mais ce texte en restait à un cadrage général. La concrétisation de ces avancées devait ensuite se faire dans chaque académie dans des discussions avec les Rectorats. Dans l'académie de Versailles, le SNES-FSU a participé aux deux groupes de travail consacrés à cette question, il a porté ses revendications pour des mesures concrètes et rapides d'amélioration des rémunérations des personnels non titulaires. **Des avancées ont été obtenues et bénéficieront à tous dès la prochaine rentrée**. Mais ce n'est là qu'un début. **D'autres avancées sont à conquérir par les luttes collectives** (voir p.2).

Le SNES-FSU continue de jouer pleinement son rôle d'organisation syndicale majoritaire dans le Second degré en articulant informations et actions pour améliorer la situation des personnels. Vous trouverez donc dans cette publication le compte-rendu des discussions académiques, la nouvelle grille de rémunération ainsi qu'une invitation à une réunion des personnels non titulaires, syndiqués ou non, pour s'informer et échanger sur ces nouveautés en matière de carrières et de rémunérations, le mercredi 26 avril à 14h30 à Arcueil.

Laurent Boiron, secteur non titulaires du SNES Versailles
Sophie Vénéitay, Pascale Boutet et Marie Chardonnet, co-secrétaires générales du SNES Versailles



JOINDRE LE SECTEUR NON TITULAIRES

Par téléphone : 01 41 24 80 56
lundi après midi
jeudi après-midi (une semaine sur deux)

Par mail : nontit@versailles.snes.edu

Notre site : versailles.snes.edu

Réunion d'information :
mercredi 26 avril à 14h30 à Arcueil
Section académique du SNES-FSU Versailles
3 rue Guy de Gouyon du Verger à ARCUEIL
RER B Arcueil-Cachan

SOMMAIRE

p. 5 Éditorial et joindre le secteur non titulaires
p. 6 Rémunération et formation



